

## Visite du préfet de région dans l'entreprise Santéclair

Le préfet de région Pays-de-la-Loire ainsi qu'une délégation composée de représentants de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, de Pôle emploi et du Conseil handicap & emploi – Cap Emploi se sont rendus dans les locaux de Santéclair à Nantes, ce mercredi 05 octobre 2022, pour mettre en avant l'exemplarité de la politique de recrutement de l'entreprise et le bon usage des dispositifs d'aide à l'emploi.



Notre société, implantée à Nantes depuis 2014, a toujours eu une culture d'entreprise ouverte sur la diversité. Notre gestion des ressources humaines est volontariste en matière d'inclusion et d'accompagnement de ses salarié(e)s :

- 100% de nos 370 salarié(e)s sont en CDI en dehors de la dizaine d'alternants que nous participons à former.
- L'âge moyen de nos collaborateurs est de 36,7 ans en 2021 et nous sommes attentifs à une répartition équilibrée de nos effectifs entre juniors et seniors.
- Une politique active de formation et de promotion interne avec plus de 50% des salarié(e)s ayant bénéficié d'au moins une formation en 2021, et 10% d'un changement d'échelon, de statut ou de prise de responsabilités managériales.
- La signature d'une convention handicap avec l'AGEFIPH en 2020.
- Un index d'égalité femmes / hommes de 98 %, notamment grâce à des rémunérations très égalitaires entre les sexes à tous les niveaux de la hiérarchie de l'entreprise.
- La certification « Service France Garantie » puisque nous tenons à maintenir l'ensemble de nos collaborateur(trice)s en France notamment dans un souci citoyen de continuer à y développer les compétences dont nous avons besoin.

La raison d'être de Santéclair est aussi fortement mobilisatrice pour les salariés : nous contribuons à ce que chaque Français puisse bénéficier de conseils et de soins de santé de qualité, les plus efficaces, les plus appropriés à son état, les mieux adaptés à son contexte de vie, à un prix juste et apporter ainsi une contribution clé au système de santé et à la protection sociale pour l'ensemble des citoyens. Un engagement sociétal fort dans lequel se reconnaissent et s'impliquent tou(te)s les salarié(e)s.